



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Ukraine

Question écrite n° 61161

## Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer le nombre de ressortissants français détenus en Ukraine au 1er janvier 2005. Dans la mesure du possible, il souhaite connaître, pour chacun de ces ressortissants français, les motifs de leur détention, le quantum de la peine à laquelle ils ont été condamnés ainsi que la date probable de leur libération.

## Texte de la réponse

À la connaissance du ministère des affaires étrangères, un seul Français est actuellement suivi sur le plan de la protection consulaire dans la circonscription de notre ambassade à Kiev. Ce détenu, arrêté en janvier 2003, a été condamné à quatre ans de détention pour un délit de vol avec effraction de documents. Sa libération interviendra théoriquement en janvier 2007 ou plus tôt, s'il peut bénéficier des autorités ukrainiennes de réductions de peine pour bonne conduite.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61161

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mars 2005, page 2858

**Réponse publiée le :** 31 mai 2005, page 5562